

LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE, AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PASS-JEUX ?

CÉRÉMONIE

Du 18/07 au 26/07

ÉTAPE 1

**VÉRIFIEZ QUE VOUS AVEZ BESOIN
D'UN LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE PASS-JEUX**



VOUS ÊTES À PIED, EN VÉLO, EN VÉLO CARGO, EN TROTINETTE

**PAS DE NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX,
PASSAGE LIBRE SANS CONTRÔLE**

→ pour accéder aux périmètres rouges autour de la cérémonie d'ouverture

**NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX POUR ACCÉDER AU
PÉRIMÈTRE GRIS AUTOUR DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE,
UNIQUEMENT POUR LES RIVERAINS, LES PROFESSIONNELS ET LES
VISITEURS (AVEC RÉSERVATION D'UN HÔTEL, D'UN MUSÉE, D'UN
RESTAURANT, ETC.), DU 18 AU 26 JUILLET INCLUS**

→ sauf le 26 juillet pour les spectateurs avec un billet ou un titre d'accès et pour les personnes accréditées Paris2024



**VOUS ÊTES MOTORISÉ : EN 2 ROUES, EN VOITURE, EN TAXI,
EN VTC, EN VÉHICULE UTILITAIRE, EN PL**

PAS DE NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX

→ pour circuler hors des périmètres (circulation libre sans contrôle)

**PAS DE NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX, MAIS NÉCESSITÉ
DE PRÉSENTER UN JUSTIFICATIF LIBRE (INTÉRÊT LÉGITIME À SE
RENDRE DANS LA ZONE) EN CAS DE CONTRÔLE**

→ dans les périmètres rouges autour de la cérémonie d'ouverture du 18 au 26 juillet inclus

**NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX POUR LES PERSONNES
AUTORISÉES DANS LES PÉRIMÈTRES OÙ LA CIRCULATION MOTO-
RISÉE EST INTERDITE**

→ dans les périmètres gris autour de la cérémonie d'ouverture du 18 au 26 juillet inclus

ÉTAPE 2

SI VOUS ÊTES **MOTORISÉ, VÉRIFIEZ QUE VOUS ÊTES
UNE PERSONNE AUTORISÉE À ACCÉDER**

**Tableau des personnes autorisées pour accès aux périmètres
autour de la **CÉRÉMONIE OUVERTURE****

Si dérogation :

périmètre gris = AVEC nécessité de demande de PASS-JEUX

périmètre rouge = SANS nécessité de demande de PASS-JEUX

ÉTAPE 3

**DEMANDEZ VOTRE LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE
SUR WWW.PASS-JEUX.GOUV.FR**

